

**2022 DASES DDCT 16** : Subventions (154 500) et conventions avec six associations pour le fonctionnement de dix actions d'aide à l'insertion et de mobilisation dans le cadre des jardins solidaires.

**ESPEREM**

**Montant du financement : 51 000 €**  
(reconduction)

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

### ■ Situation juridique

- Date de création et siège social : Par décret en date du 18 mai 2018 est approuvée la dissolution par fusion-absorption de l'association Arfog-Lafayette par l'association Henri Rollet, reconnue d'utilité publique par décret du 15 août 1920, prend le nom de ESPEREM, dont le siège social est situé 83, rue de Sèvres 6<sup>ème</sup>.
- Objet statutaire : ESPEREM est une « de venir en aide à des enfants, à des adolescents, à des adultes et très largement à des familles en situation difficile, notamment à des femmes, avec ou sans enfants, en situation morale et sociale précaire ou victimes de violences. Toutes ces personnes nécessitent un accueil, un soutien et un accompagnement qualifiés que l'association leur apporte en vue de leur accession à un mode d'existence autonome ainsi que du développement de leur potentiel et de leurs compétences. »
- Bureau (AG du 29 juin 2021) : Véronique GOUPY (Présidente), Jean-Claude BOURDEAU (Trésorier), Annick GLORIEUX-BOUTONNAT (Secrétaire).

■ Activités de l'association. Activités d'insertion et d'hébergement, actions spécifiques destinées au soutien aux enfants, aux jeunes majeur(e)s ou mineur(e)s en difficulté, notamment des jeunes mères isolées et leurs enfants, à la parentalité. Elle gère ainsi différents établissements :

- dans le secteur de l'hébergement accompagné : CHRS Michel Bizot, CHRS Lafayette, CHRS Chenal-sèvres, hébergements en appartements, hébergements d'urgence CHRS Baudricourt ;
- dans le secteur du logement accompagné : résidence sociale Camille Claudel, résidence sociale Harmonie etc.
- la Résidence Lafayette, CHRS disposant d'un secteur crèche et jeunes enfants scolarisés ;
- Centre de formation ;
- Service RSA ;
- Jardins d'insertion ;
- Crèches etc.

### ■ Situation financière de l'année 2020 :

- Bilan : 27 182 365 € dont 33 % de trésorerie.
- Compte de résultat : il s'élève à 31 489 761 € en produits dont 50 % de frais de personnel, 31 % d'autres achats et charges externes et à 31 934 273 € en produits dont 82 % de subventions et de concours publics. Il fait ressortir un excédent de 444 512 € soit un résultat en nette amélioration par rapport au déficit de 458 993 € enregistré en 2019.

**PRESENTATION DES ACTIONS – Jardin solidaire sur le Toit (20e), Jardin solidaire du XII (12e), Action de sensibilisation et d'accompagnement vers les métiers du jardinage urbain.**

## ■ Présentation des trois actions

- Objectif des actions : aider à l'insertion et mobiliser par une activité collective de jardinage en permettant au public visé de s'en servir comme tremplin pour s'inscrire dans un parcours d'insertion (développement d'un mieux-être physique et psychologique, reprise de confiance en soi, socialisation, émergence de comportements professionnels).
- Modalités de mise en œuvre : Pour le jardin solidaire sur le Toit (20e) et le jardin solidaire du XII (12e), l'association propose des ateliers de jardinage en groupe 3 à 5 fois par semaine, pour des séances de 3h environ (entretien du jardin, préparation du compost et engrais naturels etc.). Ces ateliers de mobilisation s'insèrent dans un parcours d'insertion des bénéficiaires, notamment des allocataires du RSA suivis et accompagnés dans leurs démarches sociales et professionnelles par les services RSA associatifs ou institutionnels. Des activités sont proposées pendant la saison hivernale (documentation, bricolage, mise en place de composteurs, recyclage de matériaux pour la décoration, photos, écriture...). Les produits cultivés et récoltés sont distribués entre les jardiniers ou cuisinés et consommés sur place dans le cadre d'un repas partagé. L'association propose également des animations, des journées portes ouvertes (fête de la nature, fête des jardins...), des visites et sorties (visites d'autres jardins, sorties en forêt, sorties culturelles dans le cadre d'ateliers proposés par l'association Cultures du Cœur...).

La formation de sensibilisation et d'accompagnement vers les métiers du jardinage urbain prépare les stagiaires à l'entrée en milieu professionnel, en proposant un parcours adapté aux objectifs de l'action et aux besoins des participants :

- Acquisition de la gestuelle nécessaire pour exécuter les tâches en lien avec le jardinage, l'écologie et l'économie circulaire : réaliser du petit bricolage et aménager espaces de jardinage en bacs et en pleine terre, recycler les déchets verts et former au composte, construire des bacs, etc.
- Adaptation au monde du travail, de l'entreprise et du métier cible (stages en entreprises).
- Techniques de recherche d'emploi et accompagnement vers et dans l'emploi pour sécuriser les parcours.
- Ateliers spécifiques sur le comportement éco-responsable et le développement durable.
- Développement de la démarche réseau et échange de pratiques avec les jardins de quartiers parisiens (DEVE)
- Utilisation Pouss'Mooc (valorisation de l'inclusion numérique) etc.

### 1\* Moyens mis à disposition des actions par l'association

Equipe: une coordinatrice à tiers temps pour le développement des partenariats, la communication et l'encadrement des animateurs . 2 animateurs pour les jardins solidaires à plein temps. Un travail d'équipe est mené régulièrement avec la chef du service RSA. Pour la formation : une équipe pluridisciplinaire : formateurs, conseillers à l'emploi, animateurs et encadrants techniques et interventions de professionnels : jardinier, apiculteur, horticulteur, etc. Plateau technique du centre de formation de l'association.

Equipements :

Jardin sur le Toit : 1000 m<sup>2</sup> du toit du gymnase des Vignoles, 89-91 rue des Haies 20e ;

Jardin du XII : terrain en pleine terre de 420 m<sup>2</sup>, 22/26 rue Georges et Maï Politzer 12<sup>e</sup>.

### ■ Bilan des actions réalisées

- Publics bénéficiaires : Au total, les jardins solidaires ont accueilli 98 personnes dans le cadre des ateliers mis en place par l'association. Il y a 61.5% de femmes et 38.5% d'hommes. Parmi les personnes reçues, 20% sont allocataires du RSA, 18.5% sont allocataires de minimas sociaux (allocation de solidarité spécifique, allocation aux adultes handicapés etc.) et 15.5% sont sans ressources.

Formation de sensibilisation et d'accompagnement vers les métiers du jardinage urbain : 44 personnes dont 39 % allocataires du RSA, 30 % sont sans ressources et 16% perçoivent les minimas sociaux. À l'issue de la formation, 23 personnes ont trouvé un emploi en CDI ou CDD, 7 personnes ont rejoint une formation qualifiante.

- Partenaires : les services sociaux et d'insertion de la collectivité parisienne, Mission locale, Pôle emploi, les associations gérant des services RSA, Emmaüs Solidarité, les CHRS, les structures du secteur médico-social, les ESAT, ou d'autres associations et par le bouche à oreille.

■ Financements accordés en 2021, 2020 et 2019 : l'association a perçu 51 000 € de la DASES pour trois actions (Jardin sur le Toit et Jardin du XII et l'Action de sensibilisation).

### ■ Budget prévisionnel 2022 des actions

- Le jardin sur le toit

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Impôts et taxes	3 800 €	Subventions d'exploitation	48 800 €
Charges de personnel	42 493 €	Ressources propres	1 050 €
Charges fixes de fonctionnement	4 107 €	Autres produits de gestion courante	550 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 400 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 400 €</b>

- Le Jardin du XII :

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Impôts et taxes	3 500 €	Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	8 700 €
Charges de personnel	39 092 €	Subventions d'exploitation	35 800 €
Charges fixes de fonctionnement	3 408 €	Autres produits de gestion courante	600 €
		Ressources propres	900 €
<b>TOTAL</b>	<b>46 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 000 €</b>

- Action de sensibilisation et accompagnement vers les métiers du jardinage urbain :

<b>DEPENSES</b>	<b>Montants</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montants</b>
Charges de personnel	54 109 €	Subventions d'exploitation	90 662 €
Charges fixes de fonctionnement	38 026 €	Charges fixes de fonctionnement	1 473 €
<b>TOTAL</b>	<b>92 135 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>92 135 €</b>

<b>PROPOSITION DE FINANCEMENT</b>
-----------------------------------

- 1\* **Montant sollicité** : 60 000 € (20 000 € pour le jardin sur le Toit (20e), 25 000 € pour le Jardin du XII (12<sup>e</sup>), 10 000 € pour l'action de sensibilisation aux métiers du jardinage).
- 2\* **Montant proposé par la Mairie de Paris (DASES)** : 51 000 €
- Jardin sur le Toit (20e) : 20 000 € soit 40 % du coût total du projet.
  - Jardin du XII (12e) : 25 000 € soit 54 % du coût total du projet.
  - Action de sensibilisation aux métiers du jardinage : 6 000 € soit 6.5% du coût total du projet.